

LE GROUPE PARLEMENTAIRE LOUIS J. ROBICHAUD : LES PARTENAIRES DE L'OMBRE

Les communautés francophones et acadienne comptent des alliés sûrs au Parlement canadien : un groupe non officiel de députés et de sénateurs se réunissent régulièrement afin de promouvoir les dossiers chers à ces communautés.

Inquiet du peu de place occupée par les communautés francophones et acadienne dans les débats sur la réforme de la Constitution canadienne alors en cours, le sénateur Louis J. Robichaud lançait un cri d'alarme à plusieurs de ses collègues dans une note datée du 21 janvier 1992. «Les parlementaires intéressés par la question, écrivait-il, doivent se concerter, par-delà les frontières partisanes ou linguistiques, pour trouver des solutions et les mettre en oeuvre individuellement ou collectivement... Je suis convaincu que nous pouvons et devons agir sans retard et sur plusieurs fronts à la fois.» C'est ainsi que naquit le Groupe parlementaire Louis J. Robichaud, un groupe non partisan et non officiel.

L'organisation du groupe Le Groupe parlementaire Robichaud a tenu plus d'une douzaine de réunions formelles et a instauré en 1994 un système d'alternance de la présidence entre les deux Chambres et les partis politiques. Dès sa troisième réunion, le Groupe parlementaire s'élargit à environ une vingtaine de membres par voie d'invitations aux parlementaires représentant des régions ou des circonscriptions hors Québec possédant d'importantes communautés francophones. La participation aux réunions a frôlé les 50 p. 100 des invités. Des nominations au Sénat et l'élection le 25 octobre 1993 de plusieurs nouveaux représentants des communautés francophones et acadienne ont permis au Groupe parlementaire d'accroître le nombre de ses participants.

Les membres du Groupe bénéficient d'un forum d'information et de concertation sur les problèmes des communautés francophones et acadienne, mais conservent leur entière liberté d'action à titre individuel ou, selon leur formation politique respective. Cela va de soi, mais cela accroît aussi la capacité du Groupe d'exercer une influence réelle.

Les réalisations Un des principaux objectifs atteint par le Groupe parlementaire Robichaud était d'établir une solide liaison avec la FCFA du Canada, ainsi qu'avec certaines des fédérations provinciales et des associations nationales sectorielles.

En 1991 et 1992, les interventions du Groupe auprès des autorités d'Ottawa, de Fredericton, de Toronto et du Québec ont contribué à faire accepter les vues des communautés francophones et acadienne face à l'entente de Charlottetown.

Le Groupe Robichaud a également contribué à la réalisation en juin 1992 d'un cahier spécial du journal *Le Devoir* sur les communautés, leurs problèmes et leurs perspectives.

Des représentations ont été faites aux premiers ministres Brian Mulroney et Jean Chrétien, notamment en matière de radios communautaires et d'éducation. Le Groupe parlementaire s'est aussi occupé de ranimer le Comité mixte permanent des langues officielles, et ces temps-ci, à veiller à la diffusion du réseau d'information continue dans les communautés francophones et acadienne du Canada.

Le Groupe parlementaire a été représenté à plusieurs colloques communautaires. Des études ont été produites, notamment une chronique sur les luttes des communautés francophones et acadienne, une étude sur les conséquences pour ces communautés d'une éventuelle sécession du Québec, la démographie, etc.

Le Groupe parlementaire entend, face aux défis courants et à venir, continuer à se consacrer à la défense et à l'illustration des communautés francophones et acadienne, parties intégrantes et inaliénables de l'identité canadienne.